

# JACQUES DE LA ROQUE, SA VIE, SON ŒUVRE : L'HOPITAL SAINT JACQUES

Résumé de la conférence donnée le 14 avril 2010 à l'Hôtel de ville d'Aix-en-Provence par

Mme Maud PAYAN, docteur en médecine, docteur en Histoire, auteur d'une thèse d'histoire intitulée « Le livre de raison de Jacques de la Roque, transcription et commentaires » qui a reçu le prix Mignet 2008 de l'Académie d'Aix.

Jacques de la Roque, qui, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle fit construire et fonctionner à ses frais un hôpital laïc pour les pauvres, est un personnage bien connu des aixois pour sa piété et son dévouement à ses contemporains et aux malheureux.

Cet hôpital destiné aux « Pauvres de Jésus Christ », à l'exception des bâtards et des pestiférés, Jacques de la Roque l'appelle « Hôpital St Jacques », en hommage à son saint patron.

Presque légendaire, le « pieux Jacques de la Roque » du XIX<sup>e</sup> était devenu « Saint laïque » au début du XX<sup>e</sup> siècle et on était arrivé à « l'hôpital Saint Jacques de la Roque », et même à la « rue Saint Jacques de la Roque » en 2008. Devant cette sanctification populaire, il était temps que l'histoire s'occupe un peu de lui, et de son hôpital.



Chapelle St Mitre (telle qu'elle était dans la cathédrale St Sauveur). Au dessus de l'autel : le tableau du martyr, surmonté du sarcophage, dit de St Mitre.

L'ancêtre des de la Roque, pelletier breton, (tanneur et fourreur), s'était installé à Aix au début du XV<sup>e</sup> siècle. Ses descendants, alliés à des marchands de Puyricard et de Salon, furent de riches pelletiers et des notables de la ville d'Aix.

Mitre, le père de Jacques de la Roque, devint titulaire de la chapelle St Mitre à la Cathédrale St Sauveur et fut le donateur du tableau représentant le martyr de St Mitre qui orna longtemps cette chapelle. Il avait épousé une fille de marchands de Pertuis, Jeanne Segnon.

Jacques de la Roque naquit -à un ou deux ans près- en 1467. Il avait 3 frères et quatre sœurs (sur le tableau, on peut les voir groupés derrière leurs parents).

Il a vécu entre Moyen Age et Renaissance, pendant les premières décennies de l'annexion de la Provence au royaume de France, pendant des épidémies de peste décennales, les guerres dites d'Italie et la naissance du protestantisme.

Il épousa en 1491 Catherine Pinchinat, troisième fille d'importants pelletiers aixois.

Second fils de Mitre, il ne reprit pas le métier familial, mais fut marchand ferratier (matériaux divers), dans la boutique de la « grande maison de la rue droite » que son père, mort de la peste, lui avait léguée en 1583... malheureusement avec aussi l'obligation testamentaire d'y héberger sa mère.

A la suite de graves désaccords entre eux, celle-ci le déshérita en 1493 « pour ingratitude », après un sombre procès où elle demande même son excommunication.

Il ne retrouvera les biens familiaux qu'en héritant de ses frères.

Le dernier testament de Jeanne Segnon est de 1512. Elle a du mourir peu après.

Cette année là, Jacques de la Roque vend à son beau frère, Guillaume Sauvaire, son commerce de « marchand ferratier » et reste drapier en association avec un de ses cousins Pinchinat. Il continuera à vivre dans la maison familiale jusqu'en 1521, puis il la loue aux Sauvaire, et va habiter dans la rue des Trabauds (rue du Bon Pasteur).

Vers 1515, il est le dernier porteur du nom des de la Roque, tous ses frères et oncles étant morts, ainsi que ses propres enfants.

Toute sa vie, Jacques de la Roque a fait partie de la classe dirigeante d'Aix : membre du conseil de la ville pendant de nombreuses années, il a été élu juge des marchands en 1502, et second consul à trois reprises (1514, 1522, 1530) et chaque fois pendant une peste.

En 1522, il a remis en ordre les finances de la ville, et en 1530-31, où la famine sévissait en plus de la

peste, il a approvisionné en blé les pauvres de la ville, en allant l'acheter en personne jusqu'à Puymoisson et en le leur revendant à prix coûtant.

En 1518, Jacques de la Roque, désormais riche mais sans enfants, n'a plus devant lui qu'une existence sans but ni avenir. Alors il achète au Chapitre Cathédral une vigne au Sud de Notre Dame de Consolation, et commence à y construire son hôpital. Ce chantier va durer une vingtaine d'années, selon le déroulement suivant :



Traces de la fenêtre à meneaux d'origine (Façade Est du bâtiment des hommes)

Dans une première étape, Jacques de la Roque entreprend, le long du chemin qui va d'Aix à N.D. de Consolation, la construction d'un long bâtiment Nord Sud destiné aux hommes (environ 7m x 22 m ), en même temps que celle d'une petite chapelle contiguë au Sud Ouest de ce bâtiment.

Cette chapelle est, et devra rester, « privée et laïque et profane »... « sans clocher ni cloche ni autel ».

En mai 1520, la toiture est enfin posée, et, en octobre, un grand puits est creusé vers le milieu de la limite Sud du terrain, jouxtant l'emplacement de la future cave.

En 1521 : le bâtiment des hommes reçoit ses premiers malades.

Les travaux s'interrompent pendant la peste de 1522-1523.

De 1524 à 1526, deuxième étape. La construction reprend par le creusement de la longue cave voûtée (environ 21m x 5,5m) avec accès direct au puits par une fenêtre. Dirigée d'Ouest en Est à partir du Sud du bâtiment des hommes, elle est destinée à se trouver sous le futur bâtiment des femmes.



Fenêtre du puits dans la cave

Voûte de la cave et décombres. A droite, début du couloir de la sortie des bêtes



La chapelle, la cave voûtée et le puits sont encore visibles aujourd'hui.

Commencent ensuite les travaux du bâtiment réservé aux femmes. Ils vont connaître de nombreux contretemps (maladie et mort de l'entrepreneur-maçon, retards de livraisons des matériaux...).

Troisième étape, 1526 à 1529 : exécution des dernières constructions.

D'abord à l'Est du bâtiment des femmes, va s'élever une étable surmontée de son fenil, l'ensemble s'ouvrant sur l'actuelle avenue Philippe Solari.

En même temps sont construits des communs. Partant du Nord du bâtiment des hommes et dirigés vers l'Est, ils ferment à moitié

la cour au Nord.

L'ensemble de l'hôpital ne sera pratiquement achevé qu'en 1533 où les derniers lits seront livrés et les derniers « malons » posés.

Entièrement équipé, l'hôpital Saint Jacques peut héberger près de cent de personnes.

Le plan de Belleforest est l'un de ceux qui reproduisent le mieux la disposition de l'hôpital de Jacques de la Roque terminé.

C'est à la séance du Conseil de la ville du 8 octobre 1531 que Jacques de la Roque entre dans l'histoire,

en faisant donation de son hôpital à la ville, qui, elle, en profite pour faire accepter en même temps par le Conseil l'union des biens de tous les hôpitaux (dont les ecclésiastiques...) à celui de Jacques de la Roque. Or celui-ci est viscéralement opposé à une quelconque intrusion dans la gestion de son hôpital de quelque membre de l'église que ce soit, car il les considère comme incapables de la moindre gestion, si ce n'est à leur profit personnel. La donation ne concerne d'ailleurs que les bâtiments et leur contenu, car il conserve l'usufruit et la gestion totale de l'hôpital jusqu'à sa mort, et elle ne sera valable que si cette condition de laïcité totale –entre autres- est respectée. L'autre clause est que les biens que cet hôpital pourra avoir (legs, dons, achats, etc. et leur rapport) ne soient utilisés que pour lui, à l'exclusion de tous les autres hôpitaux, passés, présents ou à venir.

En août 1532, exigeant toujours que l'hôpital demeure pour l'éternité laïque privé et profane, Jacques de la Roque lègue par testament tous ses biens, non pas à la ville, ni aux Consuls, mais à « l'hôpital et aux pauvres de Jésus Christ, hommes et femmes, y compris les enfants, sauf les bâtards, qui sont et seront alités dans son hôpital » et il interdit l'emploi de ces biens pour « d'autres hôpitaux existants ou créés dans l'avenir ».

Cette volonté de Jacques de la Roque le fera fatalement entrer en conflit avec la ville.

Une grave maladie le tiendra plusieurs mois hors de la vie publique en 1532-1533.

Puis sa vie privée l'accapare :

Il mariera une de ses deux filles « verbalement adoptées ».

Sa femme mourra en août 1534, et c'est lui qui s'occupera de l'achèvement de l'éducation et du mariage de la seconde fille.

En février 1535, son rentier et ami de Pertuis, originaire de Villelaure, sera condamné pour hérésie et brûlé vif avec six autres vaudois. A la suite de cela, les biens de Jacques de la Roque à Pertuis seront mis sous séquestre, et il devra plaider longuement pour les récupérer.

Ensuite, probablement parce qu'il avait réfléchi au danger d'indisposer le clergé par son anticléricalisme exacerbé, (« anticléricalisme » pris au sens étymologique du mot : « contre le clergé », sa piété ne faisant aucun doute), Jacques de la Roque fera en août 1535 un nouveau testament nettement moins violent vis-à-vis du clergé, mais il y maintiendra toutes ses volontés précédentes.

Ce testament donne la liste des biens qu'il lègue à l'hôpital, et nous permet de reconstituer, avec l'aide de son livre de raison, la composition de son importante fortune.

Elle est constituée uniquement de biens immobiliers : maisons et propriétés.

Jacques de la Roque a ainsi possédé :

- à Pertuis : trois maisons, des vignes, des prés, des terres. C'est à Pertuis, dans l'une de ces maisons qu'il se réfugiera pendant le second passage de Charles Quint à Aix en 1536.

- à Salon, il possédera jusqu'à 15 maisons, et 4 importants domaines, plus des oliveraies, des prés, des vignes...

- à Aix 18 maisons dans la ville, dont sa « grande maison de la rue droite », devenue très vraisemblablement l'Hôtel d'Arbaud, une bastide à Puyricard, une autre au Puy Ste Réparate, de très nombreuses vignes et terres.

Une petite partie de ces biens, dont les deux bastides d'Aix, avait été vendue pour financer la construction et le fonctionnement de l'hôpital.

En 1536, avant la seconde arrivée de Charles Quint, il est décidé de défendre Aix, et donc de raser les bâtiments se situant hors les murs, dont l'hôpital.

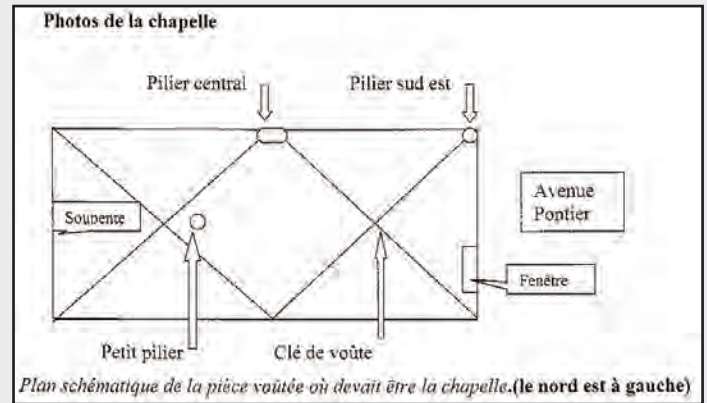
Jacques de la Roque doit porter tout le contenu de son hôpital en ville, mais il réussit à prix d'or à faire retarder la démolition jusqu'à ce que les ordres changent.

Ayant fui la guerre à Pertuis, Jacques de la Roque ne rentre à Aix qu'en fin novembre.



On ne sait ce qui s'y est passé pendant son absence, mais dès janvier 1537, il demande la protection du roi « pour sa personne et ses biens » contre « des envieux malveillants » et il obtient effectivement le 12 janvier des « lettres de sauvegarde » du Roi.

Trois mois après, le 20 avril 1537, énorme coup de théâtre, Jacques de la Roque fait un nouveau testament, et il déshérite les pauvres et l'hôpital. Il laisse désormais tous ses biens à Honorat Pinchinat junior, fils aîné d'un autre Honorat proche cousin de sa femme, à condition qu'il porte son nom et ses armes, (ce qui fut fait), et qu'il paye une partie des frais de l'entretien des malades.



Clé de voûte Sud de la chapelle.

La ville le menace aussitôt d'un procès, pour récupérer ces biens au nom des pauvres et de l'hôpital, plus des dommages et intérêts. Elle attaque également l'héritier.

Mais le vieux Jacques de la Roque ne baisse pas les bras. Le 6 août 1537, il fait une donation de tous ses biens à Honorat Pinchinat.

Le 2 septembre 1537, un nouveau testament confirme le précédent. Le procès continue.

En janvier 1538, Jacques de la Roque et les Pinchinat sont en appel.

Alors, en mars 1538, un nouveau (et dernier) testament de Jacques de la Roque vient encore confirmer le précédent.

Jacques de la Roque fera encore un petit codicille en 1540, peu avant de mourir, mais **jamais il ne rendra son héritage ni à l'hôpital, ni aux pauvres ni encore moins à la ville.**

Après sa mort, le procès continue donc, successivement contre les quatre fils Pinchinat et même leur père. Et pourtant, en 1553, l'hôpital récupère les biens de Jacques de la Roque ; et ce n'est pas parce qu'il a gagné le procès, mais par un extraordinaire coup du sort :



Pilier Sud-Est Les Fresques découvertes sont visibles

Trois des quatre fils Pinchinat et leur père meurent en quelques années.

Après 1550, il ne reste plus qu'un seul des fils Pinchinat comme possible. Or Jacques de la Roque, si précis dans ses volontés, avait exclu de l'héritage les femmes, et les prêtres....

Or Jérôme, ce dernier survivant mâle, est prêtre...

N'ayant plus lieu d'être, le procès cessa, faute d'héritier.



Départ central Est des deux voûtes